

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2021**  
**Séance du 30 juin 2021**

**N° 19**

**Objet : Participation à la phase  
d'expérimentation du projet  
pilote pour la valorisation de la  
ligne ferroviaire non circulée  
Digne-les-Bains/Château-  
Arnoux-Saint-Auban**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et un le trente du mois de juin à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 22 du mois de juin 2021, s'est réuni au complexe sportif des Lauzières à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n° 39), CHABAL CALVI Nadia, CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GALLY France, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 23), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice (jusqu'au rapport n° 53), RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à KARCHE Eliette  
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc (jusqu'au rapport n° 56)

**Étaient représentés :**

AUZET Guy a donné pouvoir à JOUVES Marc  
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo  
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 40)  
ESTIENNE Claude a donné pouvoir à BENOIT Gérard  
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard  
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia  
ISOARDI Delphine a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MAGAUD Nathalie a donné pouvoir à CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53)  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
PIERI Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia (jusqu'au rapport n° 22)  
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à Francis KUHN  
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Étaient excusés :**

AUZET Éric	FLORES Sylvain
BALIQUE François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	ISOARD Christian
BAUDOUI Marie Anne	MAGAUD Marie José
BONDIL Marc	POSTEL Chrystelle
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CROZALS Florent	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2021

Appréciation des services de la Préfecture

99\_DE-004-200067437-20210630-10\_30062021

**Monsieur Georges PEREIRA, rapporteur, expose ce qui suit :**

Depuis 2016, concomitamment au projet de réaménagement de la RN85 reliant l'axe durancien à notre ville Préfecture de Digne-les-Bains, plusieurs communes concernées par ces travaux se sont penchées sur l'opportunité d'un projet de voie verte sur l'emprise de la voie ferrée située entre Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban et neutralisée depuis 1991. Cette démarche a été poursuivie par Provence Alpes Agglomération dans le cadre de ses nouvelles compétences.

Ainsi, pour rappel le conseil communautaire en date du 21 septembre 2017 avait délibéré sur le lancement d'une étude de faisabilité d'une Véloroute Bléone-Durance sur cet itinéraire et la recherche de subventions associée, à la condition qu'une réversibilité soit toujours possible.

Néanmoins, après interrogation de SNCF Réseau, il s'est avéré obligatoire pour mener à bien ce projet de voie verte de procéder à une fermeture administrative de la ligne non-circulée.

Opposé à la fermeture administrative de la ligne, Provence Alpes Agglomération a exploré en lien avec SNCF-Réseau d'autres pistes pour exploiter le grand potentiel de cet itinéraire d'une vingtaine de kilomètres.

La sollicitation de Provence Alpes Agglomération est arrivée au moment où SNCF Réseau entamait une réflexion sur le devenir de ses lignes non-circulées. La ligne ferroviaire Digne-les-Bains-les-Bains-St Auban a ainsi été désignée comme site pilote par SNCF Réseau pour porter une démarche de valorisation expérimentale sur les lignes non circulées ou situées en territoire peu dense à l'échelle nationale. Un projet de valorisation de cet itinéraire permettrait, en effet, pour l'agglomération de préserver cette emprise sans la déclasser, sécuriser un site non entretenu, réutiliser une friche et son potentiel de foncier mais surtout créer une solution de mobilité efficace et durable par un aménagement permettant de connecter deux pôles majeurs de notre territoire entre eux et à l'ensemble du réseau national.

Ainsi, une démarche, initiée à l'automne 2019 et co-portée par Provence Alpes Agglomération et SNCF Réseau s'est fixée comme objectif de « *Concrétiser rapidement (d'ici 3 ans) un projet pilote de valorisation des lignes non circulées partagé qui relie les hommes entre eux, en facilitant et développant les mobilités, les services et les échanges au service des besoins du territoire et de son attractivité durable, en intégrant la transition écologique* ». Les solutions envisagées doivent permettre de proposer un nouvel outil de transport favorisant la mobilité pour les publics vulnérables, pour les personnes à mobilité réduite, tout en ayant un impact environnemental moindre que les modes de transport actuels (voitures, camions et bus). Le couplage avec un réseau de mobilités douces connexes sera également recherché.

Cette mobilisation conjointe de PAA et de SNCF Réseau s'est concrétisée par la réalisation de plusieurs réunions et ateliers de travail depuis l'automne 2019, dans le but d'enrichir les connaissances autour des solutions potentielles, d'évaluer leurs potentielles exploitations et les conditions de leur mise en œuvre. Ces rencontres ont rassemblé une grande diversité d'acteurs du territoire, aussi bien citoyens que professionnels des questions de mobilité, ainsi que des experts pouvant enrichir les discussions de cas pratiques innovants.

REÇU EN PREFECTURE

Le 05/07/2021

Application de la Loi de Modernisation

99\_DE-004-20067437-20210630-19\_30082021

Ces différentes phases préparatoires avaient pour objectif de regrouper des éléments techniques en matière des solutions d'expérimentations, de consolider les connaissances autour des besoins, et d'élargir le champ des possibles afin de pouvoir disposer d'un maximum d'informations à présenter à l'occasion d'un atelier de travail participatif plus global, le « Grand Labs » en mars 2021.

Ce projet dans son axe transition écologique va être présenté au congrès mondial de la nature le 8 septembre 2021.

La suite de ces mobilisations amène naturellement aujourd'hui à poursuivre l'expérimentation par une phase de diagnostic partagé et de précision sur le projet définitif à réaliser avec toutes les études que cela implique.

Considérant l'intérêt de cette démarche innovante et les perspectives qu'elle pourrait offrir pour le territoire de Provence Alpes Agglomération, il est proposé au conseil d'agglomération :

- D'approuver la démarche globale d'expérimentation co-portée par PAA et SNCF Réseau ;
- D'approuver la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD lancé par l'ADEME, portée par SNCF Réseau avec le soutien de PAA en tant que territoire pilote, afin de faire progresser ce projet ;
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à la signer ainsi que tous documents complémentaires permettant l'avancement de ce projet en phase d'expérimentation.

#### LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A la majorité pour 1 vote contre

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2021

Application agréée E-legal.fr.com

99\_DE-104-200667437-20210630-19\_S0062021

